

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux.....	V
Graphiques.....	VI
Sigles et Abréviations.....	VII
Résumé.....	VIII
Abstract.....	IX
Avant-propos.....	X
Introduction.....	1
I. STRUCTURE D'ACCUEIL, CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	2
1. Présentation du cadre de stage.....	2
1.1. Historique et Attribution du MENA.....	2
1.2. Présentation de la DGESS.....	3
2. Contexte et justification de l'étude.....	6
2.1 Contexte géographique et démographique.....	6
2.2. Contexte socio-culturel et économique.....	6
2.2.1. Contexte socio-culturel.....	6
2.2.2. Contexte socio-économique.....	6
2.3. Politique en faveur de la femme au Burkina Faso.....	6
II. DEFINITION DES CONCEPTS	7
1. Education.....	7
a) Education formelle.....	7
b) Education non formelle.....	7
c) Education informelle et/ou traditionnelle.....	7
d) Education spécialisée.....	7
2. Insertion socioprofessionnelle.....	7
a) Insertion sociale.....	7
b) Insertion professionnelle.....	8
III. 1. METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	9
1.1. Sources des données.....	9
1.2. Population cible.....	9
2. Méthodes d'analyse.....	10
2.1. Indicateur de l'insertion sociale.....	12
Indicateur de l'insertion professionnelle.....	11
2.2. Que retenir de l'AFCM et la classification ?.....	12
2.3. Variables de contrôle.....	13
2.4. Variables d'analyse.....	13

Rapport de stage

3. Méthodes d'analyse.....	13
3.1. Principe et interprétation de l'analyse descriptive et bi-variée.....	13
3.2. L'analyse explicative multi-variée.....	14
3.3. Les différents modèles d'analyse.....	14
3.3.1. Insertion sociale.....	15
3.3.2. Insertion professionnelle.....	21
4. Logiciels utilisés.....	16
IV. RESULTATS.....	17
1. Analyse bi-variée.....	17
1.1. Insertion sociale de la femme et alphabétisation.....	17
1.2. Insertion professionnelle et alphabétisation.....	17
2.1. insertion sociale de la femme.....	18
2.1.1. effet de l'alphabétisation.....	18
2.1.2. effet du canal d'alphabétisation.....	18
2.1.3. effet de la région.....	18
2.1.4. effet de la taille du ménage.....	18
2.1.5. effet du milieu de résidence.....	18
2.2. insertion professionnelle.....	19
2.2.1. effet de l'alphabétisation.....	20
2.2.2. effet du canal d'alphabétisation.....	21
2.2.3. effet de la région.....	22
2.2.4. effet de la taille du ménage.....	23
2.2.5. effet du milieu de résidence.....	24
CONCLUSION.....	25
Bibliographie.....	26
Annexes.....	27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif des modèles (insertion sociale).....	14
Tableau 2 : Récapitulatif des modèles (insertion professionnelle).....	15
Tableau 3 : Variables de contrôle.....	18
Tableau 4 : (insertion sociale).....	23
Tableau 5 : (insertion professionnelle).....	24
Tableau 6 : récapitulatif de l'effet des variables explicatives sur l'insertion sociale de la femme.....	27
Tableau 7 : récapitulatif de l'effet des variables explicatives sur l'insertion professionnelle.....	31

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Perte d'inertie (insertion sociale)	17
Graphique2 : Perte d'inertie (insertion professionnelle)	17
Graphique 3 : Proportion de niveau d'insertion sociale et de l'alphanétisation.....	23
Graphique 2 : Proportion de niveau d'insertion professionnelle et de l'alphanétisation.....	25

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFCM	Analyse Factorielle de Correspondances Multiples
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CAH	Classification Ascendante Hiérarchique
CASEM	Cadre des Concertations Sectorielles
CE	Cours Elémentaire
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formelle
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CM	Cours Moyen
CP	Cours Préparatoire
CPAF	Centres Permanents d'Alphabétisation et de la Formation
DCPP	Direction de la Coordination de Projets et Programmes
DGESS	Direction Générale des Etudes et Statistique Sectorielles
DPPO	Direction de la Prospective et de la Planification Opérationnelle
DSEC	Direction du Suivi de l'Evaluation et de la Capitalisation
DSS	Direction des Statistiques Sectorielles
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
ENAREF	Ecole Nationale des Régies Financières
ENAM	Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
LSI	Licence de Statistique Informatique
MENA	Ministère de l'Enseignement National et de l'Alphabétisation
MPF	Ministère de la Promotion de la Femme
ODD	Objectif du Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OR	Odds Ratio
OSC	Organisation de la Société Civile
RGPH	Recensement Général de La Population et de l'Habitat
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNB	Université Nazi Boni
UPB	Université Polytechnique de Bobo

RESUME

La population burkinabè est estimée à près de 18 millions en 2014. Il ressort des rapports de masculinité (94,7%) que les femmes dominent en effectif. La construction d'un pays ne peut se faire sans le facteur éducation et ce aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Il paraît nécessaire sinon indispensable d'utiliser les langues nationales à côté de la langue d'Etat dans l'éducation de base pour améliorer l'insertion sociale de la femme tout en prenant en compte l'évolution sociale qui tend vers une égalité des genres dans l'ensemble des domaines professionnels. En effet, nous constatons aujourd'hui une sous-représentation des femmes chez les fonctionnaires ainsi que dans les entreprises privées, les choix des décideurs étant majoritairement basés sur un mode culturel ancestral.

L'insertion professionnelle des femmes est proportionnelle avec le niveau d'éducation car plus de 80% des femmes instruites sont bien insérées contre 20% qui n'ont pas été alphabétisées.

ABSTRACT

The population of Burkina is estimated close to 18 million people in 2014. The investigation on population growth shows that the number of women exceeds absolutely the number of men.

The development of a country cannot be effective only in laying emphasis on men's educations. It is also necessary for women to be educated in order to contribute to the development of the country. One more important thing is to join national languages to state language in primary education of base so that to improve social insertion of women taking into account social development that moves towards gender equality in all professional domains.

In fact, we note nowadays a limited representation of women among civil servants even in private affairs companies because most of those who are taking on hiring people are based on cultural and ancestral trends.

The professional insertion of women is proportional to their educational level because more than 80% of educated women are well inserted meanwhile 20 percent are not literate educated.

AVANT PROPOS

La filière Licence de Statistique et Informatique (LSI) de l'Université NAZI BONI (UNB) ex Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (U.P.B) a vu le jour en Octobre 2011 et fait partie intégrante de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST). Cette filière forme des professionnels dans le domaine de la statistique. A l'issue de leur formation, les diplômés de LSI ont pour mission principale d'aider les autorités dans la prise de décisions à travers la collecte et l'analyse de données statistiques. La formation dure trois ans au minimum et est sanctionnée par une licence après un stage en entreprise. Ce stage permet à l'étudiant de s'imprégner d'une part des exigences du monde professionnel et d'autre part de confronter ses connaissances théoriques aux réalités du terrain. C'est donc dans ce cadre que nous avons effectué un stage de trois mois du 21 Novembre au 21 février 2017 au Ministère de l'Enseignement National et de l'Alphabétisation (MENA). Ce stage a été effectué sous le thème : L'impact de l'éducation sur l'insertion socio-professionnelle de la femme dans la Région du Centre et la Région des Hauts Bassins.

L'objectif principal de cette étude est de mesurer l'effet de l'impact de l'éducation sur l'insertion sociale et professionnelle.

Les objectifs secondaires consistent à:

- Tester l'effet de la région de résidence
- Tester l'effet de la taille du ménage
- Tester l'effet du canal d'alphabétisation
- Tester l'effet du milieu de résidence

Il nous a permis d'approfondir nos connaissances et apprendre de nouvelles méthodes statistiques notamment dans le domaine de l'analyse des données.

INTRODUCTION

Selon la constitution burkinabè du 2 juin 1991 et repris dans la loi 013-2007-AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation, « toute personne vivant au Burkina Faso a droit à l'éducation, sans discrimination aucune, notamment celle fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, la religion, les opinions politiques, la nationalité ou l'état de santé ». Ce droit s'exerce sur la base de l'équité et de l'égalité des chances entre tous les citoyens. Comme beaucoup d'autres pays en développement, le pays doit faire face à un contexte démographique, économique et social important.

La contribution des femmes à l'économie nationale est reconnue à tous les niveaux même si cette présence ne traduit pas une appropriation égalitaire de l'accès aux ressources, aux emplois et aux moyens de production. Avec une population constituée à près de 52% de femmes, le Burkina Faso est conscient de cette situation et du fait qu'aucune politique de développement humain durable ne peut produire les résultats escomptés sans une véritable promotion de la femme, et sa réelle implication dans le processus de développement et la prise de décision. C'est pourquoi depuis plusieurs années, les autorités s'attèlent à créer les conditions optimales pour une meilleure participation, une implication équilibrée entre la femme et l'homme dans le processus de développement et une jouissance équitable des fruits de la croissance.

C'est ainsi que d'importants efforts ont été faits dans la mise en œuvre de stratégies avec notamment le plan d'action 1991-1995 pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement. De plus, le Burkina Faso a accordé une place primordiale aux recommandations de la 4ème conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995.

Le 10 juin 1997, l'engagement politique des autorités en faveur de la Promotion de la Femme s'est renforcé par la création d'un Ministère de la promotion de la femme (MPF) avec pour missions :

- d'œuvrer pour la promotion socio-économique de la femme ;
- de coordonner et impulser des actions en faveur de la femme en relation avec les autres départements ministériels.

Pour ce faire, le Ministère de la Promotion de la Femme s'est doté dès 1998 d'un plan d'action triennal (1998-2000), adopté en février 1999 par le gouvernement. Ce plan d'action 1998-2000 a retenu dix (10) des douze (12) domaines critiques de la plateforme d'action de Beijing, notamment : (i) la lutte contre la pauvreté ; (ii) l'accès au pouvoir de décision ; (iii) l'accès à l'éducation ; (iv) la promotion et la protection des droits fondamentaux des femmes ; (v) la lutte contre les discriminations, l'atteinte des droits de la fillette ; (vi) la lutte contre les violences faites aux femmes ; (vii) l'accès aux soins de santé ; (viii) femme et environnement (la prise en compte des femmes dans les questions relatives à l'environnement) ; (ix) femme et média (la restauration de l'image des femmes dans les média et leur accès aux technologies de l'information et de la communication) ; et (x) les mécanismes institutionnels (le renforcement des mécanismes institutionnels chargés de la promotion de la femme).

I. STRUCTURE D'ACCUEIL, CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

I.1. Présentation du cadre de stage

Le service qui nous a accueillis pour le stage se structure de la manière suivante :

1.1. Historique et Attributions du MENA

Le Ministère de l'Enseignement National et de l'Alphabétisation (MENA), a connu, depuis sa création, plusieurs dénominations en fonction des options politiques et stratégiques définies par les dirigeants du pays.

Du Ministère de l'Education Nationale et de la culture de 1957 à 1967, l'institution a pris la dénomination de Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports de 1967 à 1971.

De 1971 à 1976, le département devint Ministère de l'éducation nationale. De 1976 à 1982, la dénomination de départ refait surface et à partir de 1982, le Ministère a eu en charge les arts et la culture en même temps que l'éducation nationale jusqu'en 1987. A partir de 1988 le département devint celui de l'enseignement de base et de l'alphabétisation de masse.

Après avoir eu en charge l'enseignement du premier degré et celui du second degré à certaines périodes, le ministère s'occupe spécifiquement de l'enseignement de base et de l'alphabétisation depuis juin 1995 d'où sa dénomination actuelle.

Depuis 2016, le Ministère de l'Education de Nationale et de l'Alphabétisation a en charge le préscolaire, le primaire, le post-primaire, le secondaire et l'éducation non formelle.

Pour son organisation le MENA est sous l'autorité d'un Ministre chargé de la coordination, le suivi et le contrôle de l'action des différentes directions générales parmi lesquelles se trouve la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS).

1.2. Présentation de la DGESS

La Direction Générale des Etudes et Statistiques Sectorielles (DGESS) est placée sous l'autorité d'un directeur général nommé par décret pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation. Le Directeur général assure le bon fonctionnement des services et la coordination des activités des services placés sous sa responsabilité.

La DGESS a pour missions la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.

A ce titre, elle est chargée :

- d'élaborer et suivre et la mise en œuvre des politiques sectorielles
- d'élaborer le programme d'activité consolidé du ministère assorti de projets de lettres de missions pour les structures du ministère ;
- d'élaborer les rapports d'activités consolidés (mi-parcours et annuels) du ministère assortis d'une évaluation annuelle des performances des structures du ministère ;

- de suivre et contrôler l'exécution physique des chantiers de construction des infrastructures éducatives du ministère et leur équipement en collaboration avec les structures centrales, déconcentrées et décentralisées ;
- d'animer les cadres de concertation sectorielles (CASEM) et suivre la mise en œuvre des recommandations issues de ces cadres ;
- de préparer le cadrage sectoriel ;
- de suivre les relations de coopération avec les partenaires ;
- de contribuer à la mobilisation des financements au profit du ministère ou de l'institution par l'appui à l'organisation des tables rondes sectorielles ;
- d'élaborer le programme d'investissements et suivre son exécution ;
- de suivre et évaluer les projets et programmes sous tutelle du ministère et élaborer des rapports sectoriels de leur mise en œuvre ;
- d'identifier et suivre les actions des intervenants extérieurs (autres projets et programmes intervenant au ministère, ONG, OSC, secteur privé et collectivités territoriales) par des rapports périodiques en terme de contribution à la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- de collecter, traiter, centraliser et diffuser les données statistiques de l'Education de Base ;
- de proposer toute étude nécessaire à la dynamique du ministère ;
- d'apporter son appui-conseil en matière d'études et de production de statistiques au service des projets et programmes placés sous la tutelle du ministère ;
- d'animer le cadre sectoriel de dialogue éducation et alphabétisation ;
- de gérer les crédits et les biens matériels mis à la disposition de la direction.

Pour son organisation la DGESS du MENA est sous l'autorité d'un directeur général qui assure la coordination, le suivi et le contrôle de l'action des différents services en son sein. Ses services sont au nombre de cinq (5) : la Direction de la Prospective et de la Planification opérationnelle (DPPO) ; la Direction de la Formulation des Politiques (DFP) ; la Direction du Suivi, de l'Evaluation et de la Capitalisation (DSEC) ; la Direction des Statistiques sectorielles (DSS) ; la Direction de la Coordination des Projets et Programmes (DCPP).

1.2.1 Présentation de la DPPO

La Direction de la Prospective et de la Planification Opérationnelle a pour missions la programmation et la planification des activités concourant à l'atteinte des objectifs du ministère.

A ce titre, elle est chargée :

- d'élaborer les programmes d'activités consolidés de la direction générale
- d'élaborer les rapports d'activités consolidés de la direction générale ;
- d'élaborer les programmes d'activités consolidés du ministère assortis de projets de lettres de missions pour les structures du ministère ;
- d'élaborer les documents et outils de planification et de programmation opérationnelle et de veiller à leur mise en œuvre;
- d'élaborer les rapports d'activités à mi-parcours du ministère assortis d'une évaluation annuelle des performances des structures du ministère
- de gérer les crédits et les biens matériels mis à la disposition de la direction.

1.2.2 Présentation de la DFP

La Direction de la Formulation des Politiques a pour mission la planification stratégique des activités du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.

A ce titre, elle est chargée :

- d'élaborer et de suivre la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- d'organiser les revues sectorielles (mi-parcours et annuelles) de mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- de préparer le cadrage sectoriel ;
- d'animer le cadre sectoriel de dialogue de l'éducation;
- de gérer les crédits et les biens matériels mis à la disposition de la direction.

1.2.3 Présentation de la DSEC

La Direction du Suivi, de l'Evaluation et de la Capitalisation a pour missions de suivre les activités du ministère, de mener des études et de capitaliser les expériences.

A ce titre, elle est chargée :

- de réaliser des études relatives à la qualité de l'éducation formelle ;
- de proposer toute étude nécessaire à la dynamique du ministère ;
- de gérer les crédits et les biens matériels mis à la disposition de la direction.

1.2.4. Présentation de la DCPP

La Direction de la Coordination des Projets et Programmes a pour missions :

- de suivre les relations de coopération avec les partenaires ;
- de contribuer à la mobilisation des financements au profit du ministère ou de l'institution par l'appui à l'organisation des tables rondes sectorielles ;
- d'élaborer le programme d'investissement et suivre son exécution ;
- de suivre et évaluer les projets et programmes sous tutelle du ministère et élaborer des rapports sectoriels de leur mise en œuvre ;
- d'identifier et suivre les actions des intervenants extérieurs (autres projets et programmes intervenant au ministère, ONG, OSC, secteur privé et collectivités territoriales) par des rapports périodiques en terme de contribution à la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- de gérer les crédits et les biens matériels mis à la disposition de la direction.

1.2.5. Présentation de la DSS

C'est plus précisément au service de la Direction des Statistiques sectorielles que nous avons séjourné pour le compte du stage. Ce service a pour mission la production et la diffusion des données statistiques.

A ce titre, elle est chargée :

- de collecter, traiter, centraliser et diffuser les données statistiques de l'éducation formelle, du pré scolaire, du post primaire du secondaire du non formelle et des foyers coraniques ;

- de mettre au point un système d'information pour la gestion de l'éducation notamment pour améliorer les processus de planification, d'évaluation et de gestion des politiques éducatives;
- de contribuer à la diffusion d'une culture statistique au sein du ministère ;
- de gérer les crédits et les biens matériels mis à la disposition de la direction.

2. Contexte et justification de l'étude

Cette partie aborde le contexte et la justification de l'étude à travers la présentation de la situation géographique, démographique, socioculturelle, économique et politique.

2.1. Contexte géographique et démographique

Avec une superficie de 274 000 km², le Burkina Faso est un pays situé en Afrique de l'Ouest et n'ayant pas de débouché sur la mer. Au plan démographique le pays connaît une forte croissance avec une population de 14 017 262 selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2006. Cette population atteindrait 18 450 494 en 2015 (INSD, 2009). De 1996 à 2006, la population Burkinabè a connu un accroissement annuel moyen de 3.1 % contre 2.4 % entre 1985 et 1996. Cette forte croissance de la population augmente davantage la demande de ressources disponibles notamment agricoles. La population est inégalement répartie sur le territoire national avec 12,3% de l'ensemble de la population dans la Région du Centre abritant la capitale et la plus peuplée contre 3,8% de la population dans la Région des Cascades qui est la moins peuplée. La majorité du burkinabè vit en milieu rural, moins de trois burkinabè sur dix (22.7%) résident en milieu urbain. Le pourcentage de femmes est estimé à 51.7%. Au niveau des tranches d'âge, les jeunes de moins de vingt ans représentent à eux seuls plus de la moitié (57%) de la population.

2.2. Contexte socio-culturel et économique

2.2.1. Contexte socio-culturel

La société burkinabè se compose de plusieurs ethnies réparties sur l'ensemble du pays avec des traditions différentes. Sur le plan religieux, on trouve essentiellement des musulmans, des chrétiens et des animistes. En dépit des mutations qu'a connues la population depuis l'époque coloniale, les valeurs ancestrales demeurent ancrées au Burkina Faso surtout en milieu rural où vivent 77.3 % de la population (RGPH, 2006). Ces valeurs bien que présentant des traits positifs recouvrent souvent « des pratiques traditionnelles néfastes et préjudiciables à la santé des femmes et des petites filles » et influencent directement ou indirectement l'état nutritionnel de l'enfant. Ce sont notamment les mutilations génitales féminines (l'excision), le mariage forcé, le mariage précoce, les interdits et tabous alimentaires, etc.

2.2.2. Contexte socio-économique

Au Burkina Faso, le secteur d'activité le plus pourvoyeur d'emploi est le secteur primaire avec 80.4% des actifs occupés, suivi de loin par le secteur tertiaire (16%) et le secteur secondaire (3.6%) (RGPH, 2006).

Selon la Banque mondiale, le Burkina Faso est resté, au cours des quinze dernières années, en tête des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) avec une croissance moyenne annuelle de 5.5 % (BM, 2015). En dépit de cette avancée, le Burkina Faso

figure toujours parmi les pays les plus pauvres avec une grande partie de sa population vivant sous le seuil de la pauvreté (43.9% des ménages dépensent moins de 108 454 FCFA par an).

La vie des populations en milieu rural et périurbain n'a pas connu d'amélioration considérable pendant cette période. En effet près de la moitié des ménages n'utilisent pas l'eau potable en milieu rural et seulement 2% de ces ménages ont accès à l'électricité (INSD, EICVM 2010).

Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'état nutritionnel des enfants surtout en milieu rural. Par ailleurs elle est aggravée par le problème de l'insécurité alimentaire qui reste toujours une préoccupation au Burkina Faso. En effet l'agriculture qui occupe près de 80% de la population est soumise aux aléas climatiques et aux vagues de sécheresse qui rendent ainsi le pays vulnérable aux crises alimentaires (2008, 2011).

2.3. Politique en faveur de la femme au Burkina Faso

L'Etat burkinabè s'est résolu depuis plusieurs décennies à faire de la lutte contre la discrimination à l'égard de la femme une de ses priorités.

Ainsi plusieurs mesures ont été adoptées afin de réduire ces discriminations. On note les engagements internationaux du Burkina Faso (CEDEF en 1987 ; CIPD en 1994 ; OMD en 2000).

Au plan national des dispositifs ont été mis en place afin de promouvoir le statut de la femme. D'abord la Constitution du 2 juin 1991 stipule que « tous les Burkinabé naissent libres et égaux en droits. Tous ont une égale vocation à jouir de tous les droits et de toutes les libertés garantis par la présente Constitution. Les discriminations de toutes sortes, notamment celles fondées sur la race, l'ethnie, la région, la couleur, le sexe, la langue, la religion, la caste, les opinions politiques, la fortune et la naissance, sont prohibées ». A cela s'ajoute la politique nationale de la population de 1991 qui place la promotion de la femme au sein de ses priorités.

Toutes ces mesures ont permis d'améliorer la situation de la femme. Par exemple dans la sphère décisionnelle, le pourcentage de femmes députées est passé de 1.5% de la première législative en 1992 à 19% en 2012 soit une hausse d'environ 18 points. Le taux de scolarisation des filles a presque doublé entre 2001 et 2011. Les efforts ont aussi permis d'améliorer l'état de santé des femmes. En 2006, moins de la moitié des femmes accouchaient dans une formation sanitaire contre trois (03) femmes sur quatre (04) en 2010. Sur le plan économique l'octroi de micro crédits a favorisé l'autonomisation économique des femmes (56% du nombre de crédits octroyés par les structures de micro finance est alloué aux femmes).

S'il est indéniable que des avancées sont constatées dans certains domaines, plusieurs obstacles empêchent une amélioration notable du statut de la femme. C'est notamment la persistance des mauvaises pratiques culturelles (excision, lévirat, mariage précoce et/ou mariage forcé etc.), la méconnaissance des textes ratifiés par les bénéficiaires, le chômage des femmes et des jeunes filles, la non application des textes et surtout la faible implication des hommes dans les politiques.

II. DEFINITIONS DES CONCEPTS

Plusieurs facteurs existent dans le domaine de l'enseignement parmi lesquels on peut citer en autre :

II. 1. Education

L'éducation, considérée comme étant le socle du développement économique et social d'un pays, est l'action qui consiste à développer les facultés intellectuelles et morales d'une personne. Le système éducatif burkinabè est organisé en plusieurs parties :

a) Education formelle

L'éducation formelle comprend le préscolaire, l'enseignement primaire, le post primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur :

L'enseignement de base est la partie obligatoire de l'éducation de base. Il est constitué de l'ensemble des activités éducatives se déroulant dans un cadre scolaire au bénéfice de l'enfant de six ans à seize ans

- Le préscolaire concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- Le post primaire concerne les enfants âgés de 12 à 15 ans et comporte un cycle de quatre ans (6ème, 5ème, 4ème et 3ème). La fin de ce cycle est sanctionnée par le diplôme du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).
- L'enseignement secondaire accueille la population de 16 à 18 ans. Il est composé d'un cycle qui dure 2 ou 3 ans selon l'ordre d'enseignement (général ou technique). Ce niveau d'enseignement est sanctionné par les diplômes du Brevet d'Etudes Professionnelles et du Baccalauréat (enseignement général ou enseignement technique/professionnel).
- L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées et concerne les élèves âgés de 18 ans ou plus. En plus de ces ordres d'enseignement, d'autres types de formations aux professions sont organisées en cycle de formation de trois niveaux : cycle C, B et A, et se déroulent entre autres dans les Ecoles Nationales de Formation Professionnelle comme l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF), l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP), l'Ecole de la Gendarmerie ou les écoles de la santé etc. Ces écoles accueillent les élèves et étudiants des niveaux d'enseignement de base, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

b) Education non formelle

- L'éducation non formelle s'adresse aux jeunes et adultes des 2 sexes âgés de plus de 15 ans non scolarisés ou déscolarisés désireux de recevoir une formation spécifique ;
- L'éducation non formelle des adolescents et des adolescentes est destinée aux adolescents des deux sexes âgés de 9 ans à 15 ans non scolarisés ou déscolarisés ;
- L'éducation non formelle de la petite enfance concerne aux enfants de zéro à six ans

L'éducation non formelle est organisée dans des structures publiques d'alphabétisation comme les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF), des structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés comme les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF, écoles communautaires).

c) Education informelle et/ ou traditionnelle

L'éducation informelle et/ou traditionnelle est l'éducation qui se déroule en dehors du cursus scolaire. Elle se donne partout, tout le temps et par tous ; elle concerne tout le monde (enfants, jeunes, adultes). Elle est étroitement liée au milieu et axée directement sur les besoins de la société. Chacun y prend une part importante transmettant les connaissances oralement en suivant les modèles élaborés par le milieu social.

d) Education spécialisée

L'éducation spécialisée, est l'ensemble de méthodes éducatives adaptée aux personnes atteintes :

- De handicap empêchant le suivi du cursus éducatif standard ou adaptés dans le milieu scolaire ordinaire ;
- D'une inadaptation sociale grave qui impose un éloignement de l'environnement social.

Bien qu'insuffisante, elle aide ces personnes en difficultés (enfants, adolescents et adultes) à devenir autonomes pour mieux s'insérer dans la société.

Le système éducatif prévoit des passerelles entre l'enseignement formel et l'éducation non formelle donnant ainsi la possibilité aux apprenants du secteur formel de s'orienter vers des formations qualifiantes du secteur non formel et vice versa. Avec cette nouvelle structuration du secteur, plus aucun enfant ou adolescent ne devrait être laissé en marge du système éducatif burkinabè dont les différents segments se nourrissent mutuellement de leurs produits.

II.2. Insertion Socio-professionnelle

a. Insertion sociale

L'insertion sociale désigne le processus permettant l'intégration d'une personne dans la dynamique sociale. Elle couvre l'ensemble des rapports de la personne avec son environnement social. Être inséré signifie avoir une place, être assuré de positions sociales différenciées et reconnues en tant que statut, rôles ou autre.

b. Insertion professionnelle

Le concept d'insertion professionnelle est « un processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position d'activité relativement stabilisée » (Mansuy *et al*, 2001) dans le marché du travail.

III. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

La partie méthodologie comprend essentiellement la présentation des données utilisées dans ce travail, le choix des variables et la présentation des méthodes d'analyse.

III. 1. Présentation des données

La présentation des données va essentiellement se baser dans cette étude sur la source et la population cible.

III.1.1. Sources des données.

Les données utilisées proviennent de l'Enquête Multisectorielle Continue, réalisée en 2014 (**EMC_2014**). Cette enquête est menée dans le but de déterminer les conditions de vie des ménages dans les différents secteurs. Elle a été organisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie. Les travaux de conception ont commencé en 2014 et la réalisation concrète sur le terrain de la première édition a eu lieu en 2014 dans le cadre de l'évaluation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable en 2014 et de l'évaluation globale des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015. L'EMC s'inscrit dans la logique de l'actualisation des indicateurs de suivi de la SCADD et de l'évaluation des OMD. Elle servira dorénavant aux renseignements des indicateurs des Objectifs de Développements Durable sur la période de 2015-2030.

III.1.2. Population cible

L'EMC avait deux types de questionnaires, un questionnaire ménage et un questionnaire communautaire. Le questionnaire ménage permettait la collecte des caractéristiques du ménage et de ses membres tandis que le questionnaire communautaire permettait la collecte des prix au niveau des communautés urbaines et certaines communes rurales de chaque région afin de calculer les indices temporels et régionaux dans le cadre du traitement des données de consommation des ménages.

Dans cette étude, notre population cible sera l'ensemble des ménages du pays.

III.2. Choix des variables d'analyse

Les différentes variables dépendantes qui vont intervenir dans notre étude seront issues d'une AFCM. Et la principale variable sera l'alphabétisation.

2.1. Analyse Factorielle en Correspondances Multiples (AFCM)

L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) est un outil d'analyse des relations s'établissant entre plusieurs variables qualitatives sans leur attribuer les rôles de

dépendante et d'indépendante comme c'est le cas dans les analyses de régression. L'hypothèse à la base des analyses factorielles est que si plusieurs variables sont associées entre elles, cela est dû à une ou plusieurs dimensions ou facteurs sous-jacents qui leur sont communs. Elle met donc en évidence les interrelations entre plusieurs variables à partir desquelles on peut apercevoir des regroupements de variables par proximité statistique et la position des variables par rapport à d'autres.

Expressions mathématiques :

La distance entre deux points individus i et i' est mesurée par :

$$\text{Equation 1: } d^2(i, i') = \frac{1}{s} \sum_{j=1}^p \frac{n}{z_j} (z_{ij} - z_{k_j})^2$$

La distance entre deux points modalités est :

$$\text{Equation 2 : } d^2(j, j') = \frac{1}{s} \sum_{i=1}^n \frac{n}{z_i} (z_{ij} - z_{i j'})^2 \quad \text{avec}$$

- $z_{ij} = 1$ ou 0 selon que l'individu i possède la modalité j de la question q
- z_i La somme marginale colonne ($z_i = \sum_{j=1}^p z_{ij}$) : nombre d'individus ayant choisi la modalité j de la question q
- S si le nombre de questions-variables (ici sept variables sur l'insertion)
 - ($s = z_i = \sum_{j=1}^p z_{ij}$)
- n : nombre total d'individus
- p : nombre total de modalités

Ainsi, deux points-individus sont proches géométriquement s'ils ont choisi les mêmes modalités. Ils sont éloignés s'ils n'ont pas répondu de la même manière.

Cette technique permet ainsi d'obtenir un nombre réduit de variables résumées (facteurs) qui, dans le cadre de cette étude, dégagent le profil de l'insertion sociale et professionnelle des femmes. La mesure d'association à la base de l'AFCM est le Khi-deux. Il est défini pour évaluer la proximité entre deux individus ou entre deux modalités.

2.2. Indicateur de l'insertion sociale de la femme

L'indicateur de l'insertion sociale de la femme nous permettra de mesurer le niveau d'insertion des femmes sur le plan social. Plusieurs variables seront mises en œuvre pour calculer cet indicateur, telles que :

- **Mode d'éclairage:** une variable qui définit la méthode d'éclairage utilisée.
- **Utilisation de téléphone portable:** Variable dichotomique recode 1 si la femme possède un téléphone et 0 sinon.
- **Type de services de santé fréquentée pour la première fois:** Variable dichotomique recode 1 si la femme a consulté un centre de santé et 0 sinon.
- **Lieu d'accouchement:** Variable dichotomique qui indique 1 si la femme a accouché dans un centre de santé et 0 sinon
- **Utilisation des méthodes contraceptives :** Variable dichotomique recode 1 si la femme utilise des contraceptives et 0 sinon.

- **Catégorie professionnelle** : Variable qui indique la situation professionnelle de la femme
- **Type de combustible** : Variables expliquant les différents types de combustible utilisé

III.2.3. Indicateur de l'insertion professionnelle de la femme

L'indicateur de l'insertion professionnelle de la femme nous permettra de mesurer le niveau d'insertion des femmes sur le plan social. Plusieurs variables seront mises en œuvre pour calculer cet indicateur, telles que :

- **Le revenu (REVENU)** : la variable indique le niveau de revenu que perçoit la femme
- **L'estime de soi (estime_de_soi)** : elle indique la situation de la femme, très pauvre, pauvre ou riche.
- **Le nombre d'emplois (Nb_emploi)** : indique le nombre d'emplois exercés dans les mêmes moments.
- **La nature de l'emploi (Nature_emploi)** : indique le genre d'emploi exercé.
- **La catégorie socioprofessionnelle (Ctgrie_soc_Pro)** : Variable qui indique la situation professionnelle de la femme.
- **Le chômage (travaille)** : indique si la femme travaille ou ne travaille pas.

2.4. Interprétation des résultats issus de l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM).

➤ Indice de l'insertion sociale de la femme

L'objectif d'une AFCM étant d'offrir une visualisation interprétable d'un espace-variables complexe afin d'en tirer les informations essentielles. Le sens donné aux axes et l'analyse des proximités entre variables et modalités sont généralement élaborés à partir des plans factoriels. On se limitera ici au premier plan factoriel, composé par les deux premiers facteurs qui représentent ensemble près de 43% de la variance initiale sur les sept variables utilisées pour construire cet indicateur. **Tableau 1**

Dimension	Récapitulatif des modèles		
	Alpha de Cronbach	Variance représentée Total (Valeur propre)	Inertie
1	0,913	4,603	0,658
2	0,904	4,438	0,634
3	0,881	4,088	0,584
4	0,875	3,994	0,571
5	0,866	3,886	0,555
Total		21,009	3,001
Moyenne	0,889 ^a	4,202	0,600

- a. La moyenne alpha de Cronbach est basée sur la valeur propre moyenne.

Parmi les sept variables, c'est « Services de santé fréquentés » pour la première fois par la femme qui explique le plus l'insertion sur les cinq dimensions. L'utilisation des méthodes contraceptives, la catégorie socioprofessionnelle de la femme, le type d'éclairage utilisé, le principal combustible viennent respectivement en deuxième, troisième, quatrième et cinquième position. Enfin les deux derniers facteurs qui contribuent le moins à la différentiation des femmes selon leur insertion sont respectivement le lieu d'accouchement et la possession d'un téléphone portable. (Tableau annexe.1.a)

➤ Indice de l'insertion professionnelle de la femme

Comme l'indice précédent, l'insertion professionnelle de la femme est expliquée par les deux premiers facteurs qui représentent près de 36% de la variance initiale sur les sept variables utilisées. **Tableau 2**

Récapitulatif des modèles

Dimension	Alpha de Cronbach	Variance représentée	
		Total (Valeur propre)	Inertie
1	0,833	2,995	0,599
2	0,738	2,442	0,488
3	0,650	2,085	0,417
4	0,628	2,009	0,402
5	0,592	1,900	0,380
Total		11,431	2,286
Moyenne	0,703 ^a	2,286	0,457

- a. La moyenne alpha de Cronbach est basée sur la valeur propre moyenne.

La variable catégorie socioprofessionnelle explique le mieux l'insertion professionnelle sur les cinq dimensions. Ensuite viennent respectivement le revenu et le chômage ou pas des femmes. Enfin la variable estime de soi et l'occupation à au moins une semaine contribuent respectivement moins à la différentiation des femmes selon le niveau d'insertion professionnelle.

(Tableau annexe.1.b)

2.5. La méthode de classification

La méthode de classification permet de regrouper les individus en classes en se basant sur les critères de proximité entre eux. Ainsi à l'issue de cette méthode on pourra classer les femmes selon l'insertion socio-professionnelle.

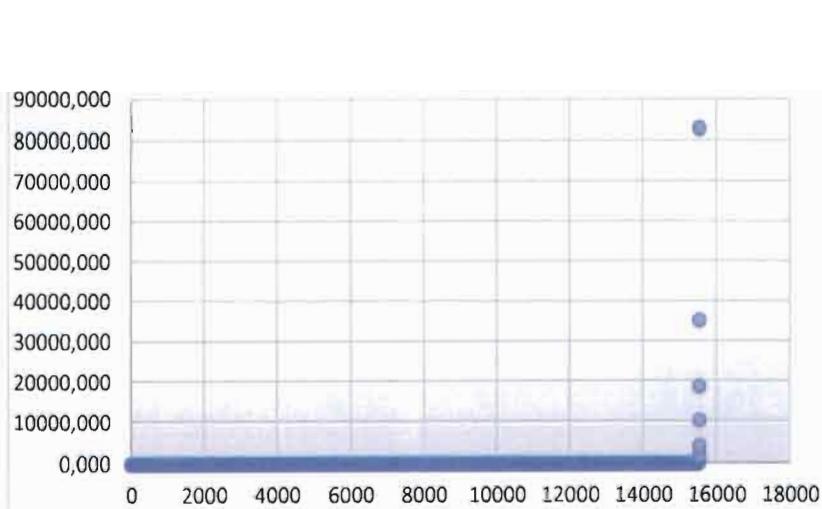
Le type de classification utilisé est la Classification Ascendante Hiérarchique de Ward(CAH). Le critère de Ward est fondé sur l'idée même de la stratégie d'un regroupement d'individus en classes, c'est à dire constituer des classes les plus homogènes possible et à la fois des classes qui se distinguent le plus possible entre elles. Les femmes sont ainsi regroupées en trois classes selon le niveau de leur insertion sociale et professionnelle.

➤ Indice de l'insertion sociale

Syntaxe (annexe 4.a)

C'est à partir de ce tableau (Tableau annexe.2.a) qu'a été créée la figure 1 retraçant la perte d'informations résultant de chaque regroupement additionnel. Celui-ci met en évidence un « saut » important de perte additionnelle d'informations lorsqu'on passe de l'étape 15530 (3 groupes) à l'étape 15526 (2 groupes). C'est donc sur la base de ce critère qu'il a été décidé d'arrêter le processus de regroupement à l'étape 15530 et de conserver 3 groupes.

Graphe de la perte d'inertie due à chaque regroupement additionnel

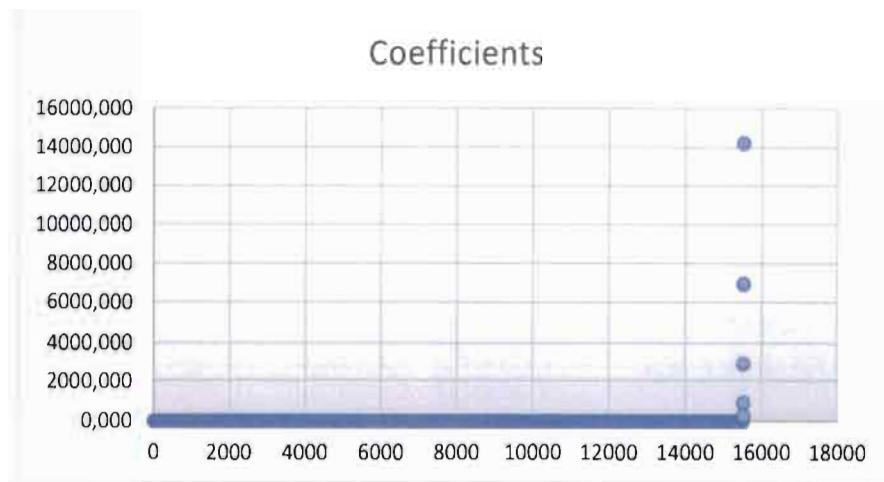


➤ Indice de l'insertion professionnelle

Syntaxe (annexe 4.b)

C'est à partir de ce tableau (tableau annexe 2.b) qu'a été créée la figure 1 retraçant la perte d'informations résultant de chaque regroupement additionnel. Celui-ci met en évidence un « saut » important de perte additionnelle d'informations lorsqu'on passe de l'étape 15531 (3 groupes) à l'étape 15523 (2 groupes). C'est donc sur la base de ce critère qu'il a été décidé d'arrêter le processus de regroupement à l'étape 15531 et de conserver 3 groupes.

Graphe de la perte d'inertie due à chaque groupement additionnel



III.2.3. Que retenir de l'AFCM et de la classification ?

Ce qu'il faut retenir de l'AFCM et de la classification, c'est qu'elles ont permis de passer d'un espace de sept variables qui expliquent le niveau d'insertion de la femme à une variable qui regroupe l'essentiel de l'information. Le niveau d'insertion des femmes sur le plan social et professionnel a été regroupé en trois classes : les femmes à niveau « **moins-inséré** », les femmes à niveau « **assez-inséré** » et les femmes à niveau « **bien-inséré** ». Ce sont ces deux variables qui seront utilisées :

- comme indicateur de niveau d'insertion sociale
- comme indicateur de niveau d'insertion professionnelle de la femme.

Elles constituent nos principales variables dépendantes.

III.2.4. Les variables de contrôle

Ce tableau a été constitué sur la base des différentes variables qui rentrent dans l'étude.

Tableau 3

Concepts	Variables opérationnelles
Contexte de résidence	Zone de dénombrement
	Région
	Province
	Milieu de résidence
Facteurs socio- Professionnels	Etat matrimonial
	Chômage
	Fréquentation des services de santé
	Méthodes Contraceptives

	Lieu d'accouchement
	Utilisation de téléphone Portable
	Taille du ménage
Facteurs Economiques	Revenu
	Source revenu

III.2.5. Les variables d'analyse

(Tableau annexe 3 : variables d'analyse)

III.3. Méthodes d'analyse

L'analyse des résultats se fera à deux niveaux : au premier niveau il sera réalisé une analyse descriptive bi-variée ou multi-variée pour vérifier l'association entre les variables explicatives et l'alphabétisation des femmes et le second niveau sera consacré à une analyse explicative.

III.3.1. Principe et interprétation de l'analyse descriptive bi-variée

L'analyse bi-variée consiste à vérifier l'association entre l'insertion professionnelle et l'insertion sociale de la femme et chacune des variables indépendantes.

Compte tenu de la nature des variables (qualitatives), il sera utilisé un tableau de contingence suivi d'un test de khi-deux pour évaluer l'association entre les deux variables. Lorsque la probabilité associée au khi-deux est inférieure au seuil de signification retenu, on conclut que les deux variables sont associées, sinon on dit qu'elles sont indépendantes. Le rejet de l'hypothèse nulle (H_0) au moyen du khi-deux établit seulement l'existence d'une association statistique : elle ne mesure pas sa force parce qu'elle est affectée par l'effectif total. Cependant une liaison statistique significative entre deux variables peut être réelle ou fallacieuse. Pour approfondir l'analyse, il faut recourir à une analyse explicative multi-variée.

III.3.2. l'analyse explicative multi-variée

L'insertion professionnelle et sociale de la femme est le phénomène qu'on veut mesurer avec le niveau d'éducation dans cette étude. Cette étude a deux réalisations possibles soit l'éducation contribue positivement à l'insertion des femmes soit elle y contribue négativement. Pour la réaliser nous allons utiliser les méthodes de régression binaire à savoir le modèle logit et le modèle probit.

La différence entre ces deux modèles réside au niveau de la fonction de répartition des résidus car le modèle logit utilise la fonction logistique alors que le probit est basé sur la loi normale.

Pour la présente étude, la régression logistique sera utilisée pour expliquer l'effet de l'éducation sur le niveau d'insertion de la femme.

III.3.3. Principe et interprétation des résultats de la régression logistique

Dans le modèle logistique l'insertion sociale et l'insertion professionnelle de la femme (variables dépendantes) sont transformées sous forme de probabilités. Il s'agit de mesurer l'impact de l'éducation sur ces deux variables à travers le modèle suivant :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_n x_n$$

Y : est la variable dépendante qui est l'insertion professionnelle ou sociale de la femme

β_0 : La constante ou l'intercepte du modèle

n : Le nombre total de variables expliquées

x_k : La k-ième variable explicative ($0 \leq k \leq n$)

β_k : Le coefficient de la variable explicative x_k

Le modèle ainsi formulé est transformé en probabilité appelé probabilité d'incidence ou de risque à partir de la formule suivante

$$P(y=1) = \frac{e^{\beta_0 + \sum_{k=1}^n \beta_k x_k}}{1 + e^{\beta_0 + \sum_{k=1}^n \beta_k x_k}}$$

✓ **P (y=1)** : la probabilité qu'une femme s'insère professionnellement ou socialement.

Une fois que cette probabilité est obtenue, on l'utilise pour calculer une valeur nommée odds-ratio (OR). L'odds-ratio est le rapport de chance ou de risque entre plusieurs catégories de personnes de présenter le phénomène étudié. Pour calculer l'odds-ratio entre des catégories d'une variable nominale, on fixe une d'entre elles qu'on appelle catégorie de référence et on calcule l'odds-ratio des autres catégories par rapport à cette dernière. Dans la présente étude elle permettra d'évaluer le rapport de risque entre des femmes ayant un niveau d'instruction différent d'être insérée sur le plan socio-professionnel.

$$OR = \frac{\frac{p_1}{1-p_1}}{\frac{p_0}{1-p_0}}$$

p₁ : La probabilité qu'une femme soit intégrée selon son niveau d'instruction

Pour mettre en évidence les mécanismes d'action de l'éducation sur l'insertion professionnelle et sociale de la femme, un modèle pas-à-pas sera utilisé. Cette démarche consiste à réaliser plusieurs régressions avec des modèles différents afin de voir le comportement du statut dans chaque modèle. Le premier modèle appelé modèle brut comprend le niveau d'insertion socio-professionnelle de la femme comme unique facteur explicatif. Ensuite on passe aux modèles suivants en ajoutant une variable de contrôle au fur et à mesure jusqu'à épuiser toutes les variables explicatives dans le dernier modèle appelé modèle saturé. L'intérêt de cette démarche est qu'elle permet de déceler un effet direct ou indirect entre le niveau d'insertion socio-professionnelle et l'éducation.

III.3.3. les différents modèles d'analyse

III.3.3.1. insertion sociale

Modèle 0 ou modèle brut : alphabétisation + insertion sociale de la femme

Modèle 1 : alphabétisation + insertion sociale de la femme + canal d'alphabétisation

Modèle 2 : alphabétisation + insertion de la femme + canal-d' alphabétisation + région

Modèle 3 : alphabétisation + insertion de la femme + canal-d' alphabétisation +région + la taille du ménage

Modèle 4 : alphabétisation + insertion de la femme + canal-d' alphabétisation +région + la taille du ménage + milieu de résidence

III.3.3.2. insertion professionnelle

Modèle 0 ou modèle brut : alphabétisation + insertion sociale de la femme

Modèle 1 : alphabétisation + insertion sociale de la femme + niveau d'éducation

Modèle 2 : alphabétisation + insertion de la femme + niveau d'éducation + région

Modèle 3 : alphabétisation + insertion de la femme + niveau d'éducation +région +la taille du ménage

Modèle 4 : alphabétisation + insertion de la femme + niveau d'éducation +région + la taille du ménage + milieu de résidence

III.4. logiciels utilisés

Les différents types d'analyse nécessitent certains logiciels spécialisés pour les analyses.

Ainsi pour l'analyse bi-variée, multi-variée et logistique nous avons utilisé SPSS 20. Le logiciel Excel pour la mise en forme des tableaux statistiques.

IV. RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats de l'analyse descriptive bi-variée et de l'analyse multi-variée

IV.1. Analyse bi-variée

Cette étape permet de vérifier uniquement le niveau d'association entre l'insertion professionnelle et sociale de la femme et les variables explicatives

IV.1.1. Insertion sociale de la femme et alphabétisation

On constate une association significative avec une précision de 99% entre l'insertion sociale et l'alphabétisation. On remarque que pour tous les niveaux d'insertion sociale, les femmes non alphabétisées occupent de grandes proportions par rapport aux femmes alphabétisées. Pour le niveau *moins-inséré* on a 28,5% d'alphabétisées contre 71,5% de non alphabétisées. Pour le niveau *assez-inséré* on a 28,3% contre 71,7%. Et pour le niveau *bien-inséré* nous avons 15,8% contre 84,2%.

IV.2. Analyse multi-variee

En rappel l'analyse explicative multi-variee, basée sur la régression logistique, a pour but de mesurer l'effet net de l'éducation sur l'insertion socio-professionnelle de la femme. Cette méthode servira à connaitre l'effet d'autres variables sur l'insertion socio-professionnelle des femmes.

IV.2.1. Insertion sociale de la femme

IV.2.1.1.l'Effet de l'alphabétisation sur l'insertion sociale de la femme

Dans le premier modèle M1 où on n'a que l'alphabétisation comme l'unique variable explicative, on peut constater qu'il y a un effet significatif au seuil de 1% de celui-ci sur la chance qu'une femme soit *bien-inséré*. Une femme scolarisée a 92,7% de chance d'être *moins-inséré* par rapport aux femmes non scolarisées. En plus 47,7% des femmes ont la chance d'être *bien-inséré* socialement.

Lorsqu'on ajoute le canal d'alphabétisation (Modèle 1) on remarque que l'effet de l'alphabétisation demeure important mais moins que dans le modèle brut. Cela signifie que le canal d'alphabétisation est un facteur discriminant dans l'insertion sociale de la femme.

Quand le nombre de variables explicatives passe à trois avec l'ajout de la région, l'effet de l'éducation reste important dans le modèle. Une femme scolarisée a 63,8% de chance d'être *assez-inséré* contre 49,7% d'être *bien-inséré* dans les deux régions. Donc la région n'est pas un facteur discriminant de l'insertion de la femme.

Lorsque le nombre de variables d'explication passe à quatre avec l'ajout de la taille de ménage, on observe une légère diminution de l'insertion des femmes sur l'effet de l'éducation. Pour une femme vivant dans un ménage à plus de sept personnes, elle a 74,5% de chance d'être *assez-inséré*. Ce changement de l'influence de l'éducation sur l'insertion signifie que l'effet est dû en partie à la taille du ménage.

Par conséquent une fois que la taille du ménage intervient dans le modèle, il récupère sa part d'explication diminuant ainsi l'effet de l'éducation. Néanmoins cela ne fait pas de l'éducation un facteur moins influant mais plutôt un facteur influençant en partie indirectement l'insertion sociale des femmes.

En ajoutant le milieu de résidence de la femme on remarque une faible diminution sur l'effet de l'éducation. Ainsi pour une femme vivant en milieu rural, elle a 35,5% de chance d'être *assez-inséré*. L'effet du milieu de résidence n'affecte pas l'influence de l'éducation sur l'insertion sociale de la femme.

Dans ce dernier modèle qui regroupe toutes les variables explicatives, les femmes les plus insérées socialement sont celles qui n'ont pas de niveau d'instruction. En effet le niveau d'insertion diminue sous l'effet de l'alphabétisation, les femmes alphabétisées sont plus *assez-inséré* que *bien-inséré*. L'éducation apportée par les écoles a tendance à diminuer le niveau d'insertion des femmes dans ces deux grandes régions.

En somme le modèle pas-a-pas révèle un lien entre l'éducation et l'insertion sociale de la femme. Cette influence s'exerce à deux niveaux : le premier est l'influence directe et positive

de l'éducation sur l'insertion, elle traduit un effet propre de l'éducation car elle a lieu en présence de toutes les autres variables explicatives (modèle saturé). En second lieu l'éducation influence l'insertion de la femme à travers la taille du ménage et le canal d'alphanétisation, c'est l'effet indirect de l'éducation.

Après avoir examiné l'état de l'éducation sur l'insertion sociale de la femme, l'effet des variables de contrôle sera aussi examiné mais uniquement dans le modèle saturé. Cela nous permettra de connaître l'effet propre de chacune d'elles sur l'insertion sociale.

IV.2.1.2. Effet du canal d'alphanétisation

Le canal d'alphanétisation a une influence significative sur l'insertion sociale de la femme. En effet une femme ayant subi une formation formelle a 0,62 fois de chance de moins s'insérer dans la société qu'une femme n'ayant pas une formation

IV.2.1.3. Effet de la région

La région de résidence de la femme n'influence pas son niveau d'insertion. En effet une femme vivant dans les Hauts Bassins a la même chance d'insertion qu'une femme dans les cascades.

IV.2.1.4. Effet de la taille de ménage

La taille du ménage de la femme influence beaucoup son niveau d'insertion. Une femme vivant dans un ménage de plus de sept personnes a 0,93 fois de chance de s'insérer par rapport à une femme vivant dans un ménage de 2 personnes.

IV.2.1.5. Effet du milieu de résidence

Le milieu de résidence de la femme a une influence sur son insertion sociale. En effet une femme vivant en milieu Rural a 0,53 fois de chance de s'insérer qu'une femme en milieu Urbain.

Tableau récapitulatif de l'effet des variables explicatives sur l'insertion sociale de la femme (Tableau 5)

variables et modalites	modeles Modèle Pas-à-Pas				
	M0	M1	M2	M3	M4
insertion sociale	*****	*****	*****	*****	*****
moins-insere	REF	REF	REF	REF	REF
assez-insere	0,927***	0,612***	0,638**	0,532*	0,582**
bie-insere	0,477***	0,923ns	0,638**	1,180ns	0,595***
alphabetise	*****	*****	*****	*****	*****
oui	REF	REF	REF	REF	REF
non	0,673**	0,926ns	0,654**	0,582**	
canal_alphaletisation	*****	*****	*****	*****	*****
ecole formelle	REF	REF	REF	REF	
CPAF	0,693***	0,673**	0,76**	1,444ns	
CEBNF	0,88***	0,71***	0,76ns	0,399ns	
region	*****	*****	*****	*****	
centre	REF	REF	REF		
Hauts bassins	0,493***	0,669***	0,666***		
taille-menage		*****	*****		
[1,2]		REF	REF		
[3,4]		0,617***	0,428**		
[5,6]		0,638***	0,826***		
[7,+[0,776***	0,349***		
milieu-residence			*****		
Urbain			REF		
Rural			0,35***		

IV.2.2. Insertion professionnelle de la femme

IV.2.2.1. Effet de l'alphabétisation sur l'insertion professionnelle de la femme

Dans le modèle M0 il n'y a que l'alphabétisation comme variable explicative. On peut constater qu'il a une influence significative au seuil de 1% qu'une femme ayant fréquenté soit plus insérée qu'une femme non alphabétisée. En effet une femme alphabétisée a 1,82 fois plus de chance de bien s'insérer professionnellement qu'une femme non scolarisée.

Quand on ajoute le canal d'alphabétisation (modèle 1), on constate que l'effet de l'éducation demeure plus important que dans le modèle brut. Cela signifie que le niveau d'éducation a une influence discriminante dans l'insertion des femmes.

Quand le nombre de facteurs passe à trois (modèle 2), en ajoutant la région, le niveau d'importance de l'alphabétisation ne change pas. Ce qui signifie que la région n'influence pas le niveau d'insertion des femmes dans les Hauts Bassins comme dans le Centre. En effet pour

une femme qui habite dans le Centre elle a la même chance (3,248 fois) de s'insérer si elle a le même niveau d'alphabétisation.

Lorsque le nombre de variables d'explications passe à quatre (4) (modèle 3) avec l'ajout de la taille de ménage, on observe une légère diminution sur l'effet de l'éducation. Pour une femme vivant dans un ménage à plus de sept personnes, elle a 2 fois plus de chance d'être *assez-inséré* et 7,8 fois plus de chance d'être *bien-inséré*. Ce changement de l'influence de l'éducation sur l'insertion signifie que l'effet est dû en partie à la taille du ménage.

Par conséquent une fois que la taille du ménage intervient dans le modèle, il récupère ainsi sa part d'explication diminuant l'effet de l'éducation. Néanmoins cela ne fait pas de l'éducation un facteur moins influant mais plutôt un facteur influençant en partie indirectement l'insertion professionnelle des femmes.

En ajoutant le milieu de résidence de la femme on remarque une faible diminution sur l'effet de l'éducation. Ainsi pour une femme vivant en milieu urbain, elle a 8,2 fois plus de chance d'être *assez-inséré* et 39,8 fois plus de chance d'être *bien-inséré*. L'effet du milieu de résidence n'affecte pas l'influence de l'éducation sur l'insertion professionnelle de la femme.

Dans ce dernier modèle qui regroupe toutes les variables explicatives, les femmes les plus insérées sur le plan professionnel sont celles qui ont au moins un niveau d'instruction basique. En effet le niveau d'insertion est important sous l'effet de l'alphabétisation, les femmes alphabétisées sont plus *assez-insérées* que *bien-insérées*. L'éducation influence beaucoup l'insertion professionnelle des femmes dans ces deux grandes régions.

En somme le modèle pas-à-pas révèle un lien entre l'éducation et l'insertion professionnelle de la femme. Cette influence s'exerce à deux niveaux : la première est l'influence directe et positive de l'éducation sur l'insertion, elle traduit un effet propre de l'éducation car elle a lieu en présence de toutes les autres variables explicatives (modèle saturé). En second lieu l'éducation influence l'insertion de la femme à travers la taille du ménage, c'est l'effet indirect de l'éducation.

Après avoir examiné l'état de l'éducation sur l'insertion professionnelle de la femme, l'effet des variables de contrôle sera aussi examiné mais uniquement dans le modèle saturé. Cela nous permettra de connaître l'effet propre de chacune d'elles sur l'insertion professionnelle.

IV.2.2.2. Effet du canal d'alphabétisation

Le canal d'alphabétisation a une influence significative sur l'insertion professionnelle de la femme. En effet une femme ayant fait une formation non formelle a 15,16 fois plus de chance de bien s'insérer dans la société qu'une femme ayant une formation formelle.

IV.2.2.3. Effet de la région

La région de résidence de la femme n'influence pas son niveau d'insertion. En effet une femme vivant dans les Hauts Bassins a la même chance d'insertion qu'une femme des Cascades au même niveau d'instruction.

IV.2.3.4. Effet de la taille du ménage

La taille du ménage de la femme influence beaucoup son niveau d'insertion professionnelle. Une femme vivant dans un ménage de plus de sept personnes a 4,96 fois plus de chance de bien s'insérer par rapport à une femme vivant dans un ménage de 2 personnes.

IV.2.2.5. Effet du milieu de résidence

Le milieu de résidence de la femme a une influence sur son insertion professionnelle. En effet une femme vivant en milieu rural a 74,68 fois plus de chance de bien s'insérer qu'une femme en milieu urbain.

Tableau récapitulatif de l'effet des variables explicatives sur l'insertion professionnelle de la femme (Tableau 6)

variables et modalites	modeles Modèle Pas-à-Pas				
	M0	M1	M2	M3	M4
insertion professionnelle	*****	*****	*****	*****	*****
moins-insere	REF	REF	REF	REF	REF
assez-insere	2,171***	0,612***	2,02***	0,532*	2,11***
bie-insere	29,01***	0,923ns	1,173***	1,180ns	1,64***
alphabetise	*****	*****	*****	*****	*****
oui		REF	REF	REF	REF
non		0,673**	0,926ns	0,654**	1,04***
canal_alphaletisation	*****	*****	*****	*****	*****
ecole formelle	REF	REF	REF	REF	
CPAF	0,693***	0,673**	0,76**	1,11ns	
CEBNF	0,88***	0,71***	0,76ns	8,68***	
region	*****	*****	*****	*****	
centre		REF	REF	REF	
Hauts bassins		1,198***	0,669***	0,666***	
taille-menage			*****	*****	
[1,2]			REF	REF	
[3,4]			14,00***	6,33***	
[5,6]			11,94***	1,17***	
[7,+[2,48***	0,349***	
milieu-residence			*****		
Urbain				REF	
Rural				0,35***	

CONCLUSION GENERALE

Le système éducatif burkinabè a pour finalités de faire du jeune burkinabè un citoyen responsable, producteur et créatif. Il vise essentiellement à assurer un développement intégral et harmonieux de l'individu. Cependant il ressort que la population inactive est plus instruite que la population active. En effet selon l'enquête multisectorielle du premier trimestre de 2014, 54,6% des inactifs sont sans instruction contre 75,3% chez les actifs. L'analyse sur ces régions nous a montré que les femmes instruites ont plus tendance à ne pas se mêler des activités de la société et se contente de ne s'occuper que leurs occupations. L'insertion sociale de ces femmes est basée surtout sur l'éducation qu'elles reçoivent en famille. Lorsque la femme vient d'un grand ménage elle a plus de chance de s'insérer socialement que celle issue d'un petit ménage.

Dans notre étude nous nous sommes limités aux deux grandes régions du Burkina car ce sont les plus grandes en termes de population et pour des raisons d'insuffisance de capacité mémoire allouée aux ordinateurs utilisés : la base étant très grande la capacité de la machine n'arrivait pas à traiter la totalité des observations.

Lorsque l'éducation est mise en analyse avec l'insertion professionnelle des femmes, on constate qu'elle a une influence positive sur leur insertion. En effet Chez les femmes on retient que 59,8% des inactifs sont sans niveau d'instruction contre 48,2% chez les hommes (EMC_2014). Les femmes les plus actives et les plus riches sont celles qui ont au moins un niveau d'instruction démontrant ainsi que l'éducation joue un grand rôle dans l'insertion professionnelle des femmes.

L'éducation doit servir au développement de l'ensemble de la population et dans ce sens plusieurs améliorations doivent s'opérer pour son adaptation à nos réalités africaines. Les études actuelles démontrent l'importance de l'utilisation des langues nationales pour l'apprentissage de la langue d'état, le français : c'est une prise en compte de nos réalités africaines. Celles-ci devront également être valorisées par le développement des connaissances des richesses culturelles des différentes régions du pays et ce dès les premières années du cycle scolaire. Insérer la culture dans les différentes discipline au collège. Deuxièmement une sensibilisation au monde entrepreneurial pourrait permettre aux élèves de découvrir les opportunités professionnelles qui peuvent s'offrir à eux et s'en approprier les règles de fonctionnement pour se construire en citoyen responsable.

L'insertion socio-professionnelle de la femme est un défi majeur pour les pays du monde et particulièrement le Burkina Faso. Les femmes occupent plus de 52% de la population contre 48% pour les hommes du pays selon le dernier recensement de la population. Les principales conclusions à retenir sont que plusieurs facteurs contribuent à l'insertion des femmes sur le plan social et professionnel : L'éducation est le facteur primordial. Elle devient ainsi l'élément incontournable de l'épanouissement des femmes. On retient essentiellement que les femmes les plus instruites ne sont pas assez insérées dans la société car seulement 15,8% des femmes instruites sont classées bien insérées. Nous n'avons pas eu accès à des études (si elles existent) sur l'évolution des taux de scolarisation de la population féminine ces dernières années. Ces enquêtes auraient pu nous permettre d'affiner nos recherches sur l'intégration socioprofessionnelle du genre en comparaison avec les générations précédentes. Nous constatons que les populations que l'on pourrait considérer comme les plus fragiles car non scolarisées sont celles les mieux intégrées dans la société au détriment des personnes ayant eu la possibilité de suivre des études.

BIBLIOGRAPHIE

1. INSD, Rapport enquête multisectorielles continue 2014, phase_1, rapport hématique 5, emploi et chômage janvier-Mars 2014.
2. Noppaw Dakar Fatoumata Kane, rapport sur le statut social de la femme en Afrique de L'Ouest.
3. Rapport Kiendrebeogo Abdoul Wahab, statut social de la femme et état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans.
4. Mansuy *et al*, 2001(définition de l'insertion sociale et professionnelle) dans le marché du travail du travail.
5. Recensement Général de la population et de l'habitat de 2006 (RGPH 2006)

ANNEXES

Annexe 1.a

	Dimension					Moyenne
	1	2	3	4	5	
Ctgorie_soc_Pro	0,36	1,492	0,01	0,033	0,224	0,424
Lieuaccouchement	0,07	0,228	0,004	0,003	0,002	0,061
methode_contr	0,044	0,463	0,015	1,176	2,342	0,808
av_telephone	0,099	0,429	0,005	0,04	0,044	0,123
servic_sante	3,756	0,799	4,053	2,727	1,268	2,521
mode_eclairage	0,137	0,513	0	0,008	0,003	0,132
type_combustible	0,137	0,513	0	0,007	0,002	0,132
Total actif	4,603	4,438	4,088	3,994	3,886	4,202

Annexe 1.b

	Dimension					Moyenne
	1	2	3	4	5	
travaille	0,898	0,005	0,086	0,612	0,366	0,393
Ctgorie_soc_Pro	1,143	0,023	1,285	0,983	1,363	0,96
revenu	0,018	2,393	0,004	0,018	0,009	0,488
estime_de_soi	0,11	0,008	0,522	0,175	0,089	0,181
emploi	0,826	0,013	0,188	0,221	0,073	0,264
Total actif	2,995	2,442	2,085	2,009	1,9	2,286

Annexe 3.a. Regroupement des classes

Planning des agglomérations						
Etape	Cluster combiné		Coefficients	Etape de première apparition du cluster		Etape suivante
	Cluster 1	Cluster 2		Cluster 1	Cluster 2	
1	15533	15534	0,000	0	0	2
2	3	15533	0,000	0	1	4
3	15531	15532	0,000	0	0	4
4	3	15531	0,000	2	3	10
5	15481	15530	0,000	0	0	54
6	14856	15529	0,000	0	0	666
7	4496	15528	0,000	0	0	15096
8	15479	15527	0,000	0	0	56
9	15525	15526	0,000	0	0	10
10	3	15525	0,000	4	9	14
.....						
15522	2	13	572,341	15515	15501	15523
15523	2	676	661,621	15522	14410	15529
15524	59	1223	805,441	15519	15457	15528
15525	5	16	975,506	15521	15493	15532
15526	3	6	1174,290	15520	15514	15529
15527	1	14	1460,298	15516	15517	15531
15528	59	1225	2018,929	15524	15492	15530
15529	2	3	4072,877	15523	15526	15530
15530	2	59	10439,059	15529	15528	15531
15531	1	2	18968,793	15527	15530	15532
15532	1	5	35165,915	15531	15525	15533
15533	1	60	82995,639	15532	14982	0

Annexe 3.b. Regroupement des classes

Etape	Cluster combiné		Coefficients	Etape de première apparition du cluster		Etape suivante
	Cluster 1	Cluster 2		Cluster 1	Cluster 2	
1	15533	15534	0,000	0	0	2
2	3	15533	0,000	0	1	4
3	15531	15532	0,000	0	0	4
4	3	15531	0,000	2	3	6
5	15529	15530	0,000	0	0	6
6	3	15529	0,000	4	5	10
7	15524	15528	0,000	0	0	11
.....						
15519	334	907	14,190	15508	15498	15527
15520	2017	2580	17,609	15493	15506	15529
15521	159	959	25,608	15513	15507	15529
15522	1	765	34,336	15446	15514	15528
15523	155	956	43,775	15518	15517	15527
15524	6	228	55,132	15512	15511	15525
15525	6	658	86,830	15524	15515	15530
15526	3	12	123,255	15504	15509	15528
15527	155	334	183,165	15523	15519	15530
15528	1	3	246,321	15522	15526	15531
15529	159	2017	323,939	15521	15520	15532
15530	6	155	955,407	15525	15527	15532
15531	1	2	2933,980	15528	15516	15533
15532	6	159	6984,908	15530	15529	15533
15533	1	6	14247,713	15531	15532	0

Rapport de stage

Annexe 3. Variables d'analyse

Variables et Modalités	Fréquence Valide	Variables et Modalités	Fréquence Valide
Région		Utilisation de méthodes contraceptive	
Boucle de Mouhoun	10,7	oui	33,1
Cascades	10,1	non	66,9
Centre	6,9		
Centre-Est	8,9	Alphabétisé	
Centre-Nord	4,3	non	62,6
Centre-Ouest	8,6	oui	37,4
Centre-Sud	8,3		
Est	4,9	Utilisation de téléphone	
Hauts Basins	8,4	oui	63,5
Nord	8,1	non	36,5
Plateau Central	12,3		
Sahel	4	Taille ménage	
Sud-Ouest	4,4	[1,2]	2,2
		[3,4]	10
Milieu de résidence		[5,6]	18,8
Urbain	22	[7 et plus [68,9
Rural	78		
		Revenu	
Sexe		[00000 - 31 000[2
Masculin	48,3	[31 000 - 50 000[3,3
Féminin	51,7	[50 000- 80 000[5
		[80 000 - 110 000[2,8
Niveau d'Instruction		[110 000-140 000[0,3
Préscolaire	0,8	[140 000- 180 000[1,3
Primaire	62,9	[180 000- 220 000[1
Post primaire	21	[260 000 -et plus [84,4
Post primaire techniq et profess.	0,4		
Secondaire	9,5	type de service sanitaire fréquenté	
Secondaire techniq et profess.	0,7	Service Public	88,2
Supérieur	4,8	Service traditionnel	11,8
Chômage		Etat matrimonial	
oui	35,5	monogamie	16,6
non	64,5	Polygamie	24,8
Lieu d'accouchement		Union libre	33,4
Hôpital	85,4	Célibataire	25,3
à domicile	14,4		
Autre	0,3	catégorie socio-professionnel	
		stagiaire	60
type d'alphabétisation		employé	4,2
Ecole formelle	86,7	employeur	35,8
CPAF	2,9		
CBNF	2,2	Source de revenu	
Autre	8,1	salaire	3,7
		épargne	3,1
		aide	93,2

Annexe 4.a

Syntaxes:

```
CLUSTER OBSCO1_1 OBSCO2_1
/METHOD WARD
/MEASURE=SEUCLID
/PRINT SCHEDULE CLUSTER (3)
/PLOT DENDROGRAM VICICLE
/SAVE CLUSTER(3).
```

Annexe 4.b.

Syntaxe:

```
CLUSTER OBSCO1_2
/METHOD WARD
/MEASURE=SEUCLID
/PRINT SCHEDULE CLUSTER(3)
/PLOT DENDROGRAM VICICLE
/SAVE CLUSTER(3).
```